

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CITRAP NEUCHATEL DU 2 MAI 2018

Présents : Sébastien, Pierre G, Pierre H., Romain, Blaise, Floraine, Carol, Nicole, Jean-Paul

Beuret.

Excusés : Raphaël Comte, André Frutschi, Johanna Lott-Fischer, Frédéric Cuche

1. Bienvenue

La présidente souhaite la bienvenue, en particulier à Jean-Paul Beuret, et ouvre la séance à 18h15.

2. Adoption de l'ordre du jour : à l'unanimité

3. Adoption du pv du 30 mai 2017 : à l'unanimité

4. Rapport de la présidente

Ce rapport ne suscite pas de questions ou de commentaires particuliers. Il est adopté à l'unanimité avec remerciements à la présidente

5. Rapport du trésorier

Il est décidé de rembourser à Carol la somme de CHF 750.- sur l'avance qu'elle avait faite à la Citrap pour lui permettre de démarrer.

6. Rapport des vérificateurs de comptes

Ils proposent l'adoption des comptes et félicitent Carol pour son travail de trésorière.

Les comptes sont donc adoptés à l'unanimité.

Carol demande à Johanna Lott-Fischer de fonctionner comme vérificatrice des comptes l'année prochaine pour remplacer Isabelle Iseli démissionnaire.

7. Adoption du budget 2018 : à l'unanimité

La séance est levée à 18h45 et se poursuit par une séance régulière de comité.